

Siège : 13 bis Rue du Docteur Rocheblave 30260 QUISSAC
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-neuf novembre, à dix-huit heures et deux minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Piémont Cévenol s'est réuni dans la salle de réunion du centre aquatique Maurice Perry au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Monsieur Fabien CRUVEILLER, Président de la Communauté de communes du Piémont Cévenol.

Date de convocation : le 23 novembre 2023

Date d'affichage : le 23 novembre 2023

Nombre de délégués : 57

En exercice : 57

Présents : 34

Votants : 34 + 10 = 44

Votants par procuration : 10

Absents excusés : 5

Absents : 8

Présents : MM.TRINQUIER Gilles, CAHU Robert, ROUDIL Joël, DAUTHEVILLE Jacques, JEAN Lionel, FURESTIER David, CONDOMINES Robert, MARTIN Laurent, SIPEIRE Jacky, LAGARDE Jean-Louis, CAUVIN Bernard, Mme SEGURA Delphine, MM.VIALA Christian, CASTELLVI Jean-Marie, FELIX Freddy, CASTANON Philippe, FOUGAIROLLE Michel, SEMENOFF Serge, CATHALA Serge, DREVON Nicolas, WEITZ Bruno, Mme BARON Réjane, M. FERRAULT Claude, Mme GIBERGUES Laetitia, MM. MOH Cyril, OLIVIERI Bruno, Mme ROUX Florence, MM. CUENOT Jean-Louis, MAZAURIC Pierre, Mme AGNIEL Virginie, M.MOLINES Louis, Mme LAURENT Stéphanie, M. MONEL José.

Procurations :

Mme MOURET Aube à M. CRUVEILLER Fabien
M.ACQUIER Jean-Yves à Mme GIBERGUES Laetitia
M. HERNANDEZ Frédéric à M. CATHALA Serge
Mme MASOT Alexandra à M. MONEL José
Mme AUBERT Martine à M. JEAN Lionel
Mme DRACS Marie Andrée à Mme ROUX Florence
MM. BERTO Stéphan à Mme BARON Réjane
M. TARQUINI Joseph à M. OLIVIERI Bruno
M.GAILLARD Olivier à Mme AGNIEL Virginie
Mme MARTIN Catherine à M. DREVON Nicolas

Absents excusés: M.GRAS Guillaume, Mmes BARBIER Mireille, ROTTE Sandrine, M. FIORENZANO Johan, SOULIER Cyril.

Absents: MM ZUCCONI Jean-Pierre, GAUBIAC Laurent, BRESSET Cyrille, CLAVEL Christian, JAHANT Guy, BARON Jérôme, Mmes MEUNIER Hélène, TARNOWSKI Gabrielle.

Secrétaire de séance : M. JEAN Lionel

Début de séance : 18h02

Délibération n°106/2023: Créations et suppressions de postes et adoption du tableau des effectifs

Fabien CRUVEILLER indique qu'afin de mettre en cohérence les moyens humains avec les besoins des services, il est proposé les créations et suppressions de postes ci-après :

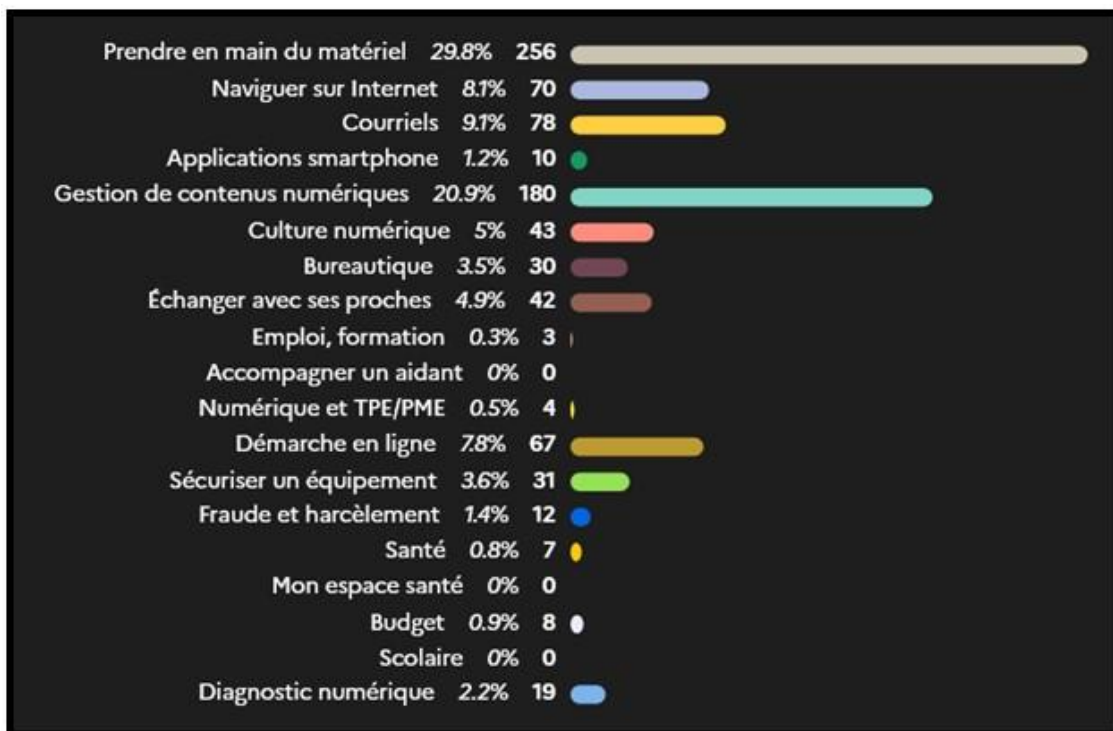
Pour le pôle Aménagement et Développement Durable, l'ANCT et la banque des territoires qui apportent un appui/accompagnement pour la recherche de co-financement, sur l'ingénierie et le portage de projets nous ont sollicité pour savoir si nous souhaitons prolonger le partenariat et obtenir leur accompagnement pour le renouvellement du contrat du conseiller numérique du Piémont Cévenol. La première convention de deux ans a pris fin le 30 septembre 2023 et dans l'attente d'une décision nous avons établi un CDD de 3 mois conformément aux prévisions budgétaires. Le contrat prend fin le 31/12/2023 pour notre conseiller numérique.

Il précise que le conventionnement doit obligatoirement être de 36 mois sur la base d'un CDD de droit public.

Depuis le recrutement du conseiller numérique Piémont Cévenol en octobre 2021, une itinérance a été mise en place auprès d'une vingtaine de communes sur le territoire.

Le conseiller a accueilli 1132 personnes et a proposé 234 ateliers et 443 accompagnements individuels soit au total 1270 accompagnements.

Il rappelle les thématiques abordées



Par ailleurs, il a partagé son expertise avec des services de l'intercommunalité (EFI, PVL, Communication, Tourisme, Urbanisme...).

Il annonce le montant de la subvention dont nous pourrions bénéficier d'octobre 2023 à octobre 2026 serait de :

	Année 1	Année 2	Année 3
Structures publiques	17 500,00 € (soit 70% de la base actuelle)	12 500,00 € (50 %)	12 500,00 € (50 %)
Bonification pour les structures dont les CnFS interviennent en QPV ou ZRR	2 500,00 €	5 000,00€	Pas de bonification supplémentaire

✓ Versement annuel de la subvention par tranche.

Il convient de noter qu'à partir de 2024, la Banque des Territoires financera entièrement un second parcours de formation pour permettre de suivre les CCP2 et CCP3 (Certificats de Compétences Professionnelles) afin d'obtenir le Titre Pro de Responsable d'Espace de Médiation Numérique. Le titre est obtenu par la validation de 3 CCPs. Le CCP1 a déjà été obtenu en février 2022.

Il donne lecture du budget prévisionnel pour le renouvellement du conseiller Numérique Piémont Cévenol

	01/10/2023 au 31/12/2023	01/01/2024 au 31/12/2024*	01/01/2025 au 31/12/2025**	01/01/2026 au 30/09/2026***	Total
Salaires	8 592 €	34 743 €	35 257 €	29 892 €	108 484 €
Subventions	0,00 €	20 000€	17 500 €	12 500 €	50 000 €
Reste à charge collectivité	8 592 €	14 743 €	17 757 €	17 392 €	58 484 €

De fait il est proposé la création d'un emploi de conseiller numérique dans le grade d'adjoint administratif relevant de la catégorie C, à temps complet, CDD, pour exercer les missions suivantes :

- Sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques (lutte contre les fausses informations en s'informant et en apprenant à vérifier les sources, protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux, usages numériques des enfants /adolescents, mécanisme excessifs ou addictifs liés au numérique, etc.) ;
Soutenir les Français.es dans leurs usages quotidiens du numérique : découvrir et utiliser les outils de messagerie électronique (envoi classique, envoi des pièces jointes, réception, réponse et gestion), découvrir et utiliser les réseaux sociaux, découvrir, installer et utiliser les logiciels de communication sur les outils numériques (Skype, WhatsApp, etc.), acheter en ligne, travailler à distance, consulter un médecin, etc. ;
- Accompagner dans la réalisation de démarche administrative en ligne (trouver un emploi ou une formation, suivre la scolarité de son enfant, accéder aux services en ligne communaux de l'enfance, etc.);

Pour le pôle Ressources, Fabien Cruveiller rappelle que l'agent actuellement en poste sur l'emploi de responsable du service finances a été recruté sur le grade d'adjoint administratif ppal 1^{ère} classe en vertu des dispositions de l'article 3-2 de la loi du 26.01.1984 (nouvel article L.332-14 du Code Général de la Fonction Publique). Son contrat a débuté le 17 janvier 2022.

Il précise que la durée maximale de ce contrat est de 2 ans et que nous ne pouvons pas signer ce contrat dans cette forme et il est donc nécessaire de prévoir la suite.

Il ajoute qu'avant de créer un emploi, il convient de se référer aux missions définies dans chaque statut particulier afin de déterminer le grade.

Le poste de responsable finances est en adéquation avec le grade de rédacteur ppal de 2^{ème} classe et il s'agit d'un emploi permanent.

La création du poste donnera lieu à la déclaration de vacance d'emploi obligatoire qui doit être effectuée et de la diffusion d'une offre d'emploi sur le site « emploi territorial » correspondante.

Il souligne que l'issue de la consultation déterminera le mode de recrutement ; si le candidat est titulaire de la fonction publique territoriale, ce sera une mutation., s'il est lauréat du concours, ce sera une nomination stagiaire

Il indique que recruter un agent contractuel pour pourvoir cet emploi (sur le fondement de l'article 332-8 2° du code général de la fonction publique) ne sera possible que sous la double condition suivante :

- Lorsque les besoins des services le justifient ou lorsque la nature des fonctions le justifie notamment lorsqu'il s'agit de fonctions nécessitant des compétences techniques spécialisées ou nouvelles ou lorsque l'autorité de recrutement n'est pas en mesure de pourvoir l'emploi par un fonctionnaire présentant l'expertise ou l'expérience professionnelle adaptée aux missions à accomplir à l'issue du délai de publicité de la création ou vacance d'emploi.
- Sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté Ainsi, l'examen des candidatures des personnes n'ayant pas la qualité de fonctionnaire n'est possible que lorsque l'autorité territoriale a établi le constat du caractère infructueux du recrutement d'un fonctionnaire sur cet emploi.

Aussi, il explique qu'afin de mettre en adéquation les fonctions de responsable du service Finances avec un grade adapté, il est proposé de créer un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe, catégorie B, emploi permanent, à temps complet. Il conviendra par ailleurs de supprimer le poste d'adjoint administratif principal de 1^{er} classe, emploi permanent temps complet lors du prochain conseil communautaire après l'avis du CST.

Bruno OLIVIERI rappelle que le conseiller numérique n'intervient pas sur la commune de Saint Hippolyte du Fort, car la commune dispose de son propre conseiller numérique.

Bernard CAUVIN indique que pour la commune de Ledignan c'est identique, la commune possède son propre conseiller numérique.

Laetitia GIBERGUES indique que la communauté de communes travaille sur l'obtention de subventions annexes qui entre dans la compétence EFI.

Elle rappelle les actions menées par le conseiller numérique et elle précise que les communes intéressées ne doivent pas hésiter à se manifester et indiquer leur besoin.

José MONEL demande sur combien de communes intervient le conseiller numérique ?

Laetitia GIBERGUES indique qu'il a commencé avec 12 communes, aujourd'hui 20 communes bénéficient des services du conseiller numérique.

Bruno WEITZ souligne que les ateliers sont ouverts aux membres des communes voisines.

Le Conseil communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements, des Régions, et de leurs établissements publics,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 19 juillet 2023 adoptant le tableau des emplois et des effectifs,

Considérant la délibération du conseil communautaire en date du 25 mai 2022 adoptant les lignes directrices de gestion,

Considérant les besoins des services,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,



DECIDE à 43 voix POUR et 1 ABSTENTION
(Olivier GAILLARD)

- de créer un emploi de conseiller numérique dans le grade d'adjoint administratif relevant de la catégorie C, à temps complet, CDD
- de créer un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe, catégorie B, emploi permanent, à temps complet.
- d'adopter le tableau des effectifs tel qu'annexé

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil communautaire.



PIÉMONT
CÉVENOL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le Président

Fabien CRUVEILLER

Certifiée exécutoire compte-tenu :

- de la transmission en sous-préfecture le :
- de la publication :

ETAT des EMPLOIS et des EFFECTIFS de la Communauté de Communes du PIÉMONT CÉVENOL Conseil Communautaire du 19/07/2023

EMPLOIS							EFFECTIFS				Accroissement temporaire et saisonnier d'activité		
Libellé fonction ou poste ou emploi	Temps de travail hebdo	Filière	Catégorie	Grade	Position	Temps partiel	Effectifs budgétaires TC	Effectifs pourvus TC	Effectifs budgétaires TNC	Effectifs pourvus TNC	TC	TNC	
Directeur Général des Services	35 h	Administrative	A	Attaché hors classe	Détachement			0					
Directeur Général des Services	35 h		A	DGS de 20 000 à 40 000 habitants	Activité		1	1					
Directrice Pôle	35 h		A	Attaché	MAD		1	1	0	0			
Directrice Pôle Vie Locale	35 h		A	Attaché	Activité		1	1					
Instructeur Marchés Publics	35 h		C	Adjoint administratif principal 1ère classe	Activité		1	1					
Responsable Marchés Publics	35 h		C	Adjoint administratif	Activité		1	1					
Responsable Communication	35 h		C	Adjoint administratif Ppal 2° cl	Activité	86%	1	1					
Coordinatrice PST	30 H		C	Adjoint administratif	Activité				1	1			
Assistante Ressources Humaines	35 h		C	Adjoint administratif principal 1ère classe	Activité		1	1					
Assistante Affaires générales, marchés publics et juridiques	35 h		C	Adjoint administratif principal 2ème classe	Activité		1	1					
Conseillère Emploi-Formation-Insertion	30 H		C	Adjoint administratif Ppal 2° cl	Activité				1	1			
Responsable Ressources Humaines	35h		B	Rédacteur principal 1° classe	Activité		1	1					
Agent d'accueil Office de Tourisme	30 h		C	Adjoint administratif Ppal 2° cl	Activité				1	1			
Instructrice urbanisme	35 h		C	Adjoint administratif	Activité		2	1					
Assistante Affaires générales et juridiques	35h		C	Adjoint administratif	Activité		1	1					
Secrétaire Pôle technique	35h		C	Adjoint administratif	Activité		1	1					
Responsable Finances	35 h		B	Rédacteur ppal de 2ème classe	Activité		1	1					
Responsable Finances	35 h		C	Adjoint administratif Ppal 1° cl	Activité		1	1					
Responsable Prévention	35 h		A	Attaché	Activité	80%	1	1					
Responsable Urbanisme SCOT	35 h		A	Attaché	Activité		1	1					
Secrétaire Urba	35 h		C	Adjoint administratif principal 1ere classe	Activité	80%	1	1					
Assistante Finances	35 h		C	Adjoint administratif principal 1ère classe	Activité		1	1					
Secrétaire Pôle Vie Locale	30 h		C	Adjoint administratif principal 1ère classe	Activité				1	1			
Responsable Emploi-Formation-Insertion	35 h		C	Adjoint administratif principal 1ère classe	Activité		1	1					
Assistante Observatoire-SIG	30 h		C	Adjoint administratif principal 2ème classe	Activité				1	1			
Technicienne développement économique	35 h		B	Rédacteur principal 1° classe	Activité		1	1					
Agent d'accueil secrétariat CTI	27 h		C	Adjoint administratif ppal 2ème classe	Activité				1	0			
Agent d'accueil Office de Tourisme	35 h		C	Adjoint administratif principal 1ère classe	Activité		1	1					
Assistante Communication	20 h		C	Adjoint administratif	Activité				1	1			
Responsable Transition énergétique	35h		B	rédacteur territorial Ppal 2° cl	Activité		1	1					
Conseiller numérique	35h	C	Adjoint administratif	Activité		1	1						
Chef de projet Petites Villes de demain	35h	A	Attaché (grade de référence)	MAD		1	1						
Assistante RH	35 h	C	Adjoint administratif	Activité		1	1						
Animateur PAT	35h	B	rédacteur territorial	Activité		1	1						
Maison France Service	35h	C	Adjoint administratif	Activité		1	1						
Assistant service urbanisme	35h	C	Adjoint administratif	Activité		1	0						
Responsable Tourisme	35 h	A	Attaché	Activité		1	1						
TOTAL FILIERE ADMINISTRATIVE							30	28	7	6	0	0	
Coordinatrice Enfance Jeunesse	35 h	Animation	B	Animateur principal 1° classe	Activité		1	1					
Directrice ALSH	35 h		B	Animateur	Activité		1	1					
Directrice ALSH	35 h		C	Adjoint d'animation principal 2ème classe	Activité	80%	1	1					
Directeur ALSH	35 h		B	Animateur	Activité		2	2					
Animateur ALSH	35 h		C	Adjoint d'animation							21		
Animateur ALSH	24h		C	Adjoint d'animation	Activité				11	8	0		
Agent d'accueil Office de Tourisme	20h	C	Adjoint d'animation									1	
TOTAL FILIERE ANIMATION								5	11	8	21	1	

REÇU EN PREFECTURE
le 04/12/2023
Application agréée E-legalite.com

EMPLOIS							EFFECTIFS				Accroissement temporaire et saisonnier d'activité	
Libellé fonction ou poste ou emploi	Temps de travail hebdo	Filière	Catégorie	Grade	Position	Temps partiel	Effectifs budgétaires TC	Effectifs pourvus TC	Effectifs budgétaires TNC	Effectifs pourvus TNC	TC	TNC
Directrice EAJE Quissac	35 h	Médico-sociale	B	Infirmier de classe supérieure	Activité		1	1				
Directrice micro crèche Vic le Fesq	35 h		A	Educateur de jeunes enfants 2ème classe	Activité	60%	1	1				
Educatrice de jeunes enfants EAJE Quissac	35 h		A	Educateur de jeunes enfants 2ème classe	Activité		1	1				
Educateur Jeunes Enfants EAJE Quissac	35 h		A	Educateur de jeunes enfants	Activité		1	1				
Auxiliaire de puériculture EAJE Quissac	35 h		B	Auxiliaire de puériculture principale 1ère classe	Activité	80%	1	1				
Auxiliaire de puériculture EAJE Quissac	35 h		B	Auxiliaire de puériculture de classe normale	Activité		1	1				
Auxiliaire de puériculture micro crèche Vic le Fesq	35 h		C	Agent social	Activité		1	1				
Directrice adjointe EAJE Quissac	35 h		A	Puéricultrice de classe normale	Activité		1	1				
Assistant d'accueil petite enfance EAJE Quissac	35 h		C	Agent social principal 1ère classe	Activité		1	1				
Assistant d'accueil petite enfance EAJE Quissac	35 h		C	Agent social principal 2ème classe	Activité		1	1				
Assistant d'accueil petite enfance EAJE Quissac	35 h		C	Agent social principal 2ème classe	Activité		1	1				
Assistant d'accueil petite enfance micro crèche Sauve	35 h		C	Agent social principal 2ème classe	Activité		1	1				
Assistant d'accueil petite enfance EAJE Quissac	35 h		C	Agent social	Activité		1	1				
Assistant d'accueil petite enfance EAJE Durfort	28 h		C	Agent social	Activité				1	1		
Assistant d'accueil petite enfance EAJE Quissac	20 h		C	Agent social Ppal 2°cl	Activité				1	1		
Coordinateur Petite Enfance	35 h		A	Educateur de jeunes enfants de 2ème classe	Activité		1	1				
Assistant d'accueil petite enfance EAJE Quissac	35 h		C	Agent social Ppal 2°cl	Activité		1	1				
Assistant d'accueil petite enfance micro crèche Sauve	35 h		C	Agent social Ppal 2°cl	Activité		1	1				
Assistant d'accueil petite enfance micro crèche Sauve	20 h		C	Agent social Ppal 2°cl	Activité				1	1		
Assistant d'accueil petite enfance micro crèche Vic le Fesq	35 h		C	Agent social	Activité		1	1				
Assistant d'accueil petite enfance EAJE Lédignan	35 h		C	Agent social	disponibilité		1	0				
Assistant d'accueil petite enfance micro crèche Vic le Fesq	20 h		C	Agent social	Activité				1	1		
Assistant d'accueil petite enfance multi-crèches	35 h		C	Agent social ppal de 2ème classe	Activité		1	0				
Directrice adjointe EAJE Durfort	35 h		A	Educateur de jeunes enfants	Disponibilité		1	0				
Directrice EAJE Durfort	35h		A	Puéricultrice hors classe	Activité		1	1				
Responsable RAM Sauve	35 h		A	Educateur de jeunes enfants classe exceptionnelle	Activité		1	1				
Assistant d'accueil petite enfance EAJE SHF	35 h		C	Agent social principal 1ère classe	Activité		1	1				
Assistant d'accueil petite enfance EAJE SHF	35 h		C	Agent social principal 2ème classe	Activité		1	1				
Auxiliaire de puériculture EAJE Quissac	35 h		C	Agent social	Activité		1	1				
Assistant d'accueil petite enfance EAJE SHF	35 h		C	Agent social principal 2ème classe	Activité		1	1				
Assistant d'accueil petite enfance EAJE SHF	28 h		C	Agent social	Activité				1	1		
Assistant d'accueil Petite Enfance EAJE SHF	28 h		C	Agent social principal 2ème classe	Activité				1	1		
Directrice EAJE SHF	35 h		A	Infirmier en soins généraux	Détachement		1	0				
Auxiliaire de puériculture EAJE SHF	35 h		C	Auxiliaire de puériculture principale 1ère classe	Activité		1	1				
Directrice adjointe EAJE SHF	35 h		A	Educateur de jeunes enfants classe exceptionnelle	Activité		1	1				
Directrice micro crèche Sauve	35 h		A	Educateur de jeunes enfants de 2ème classe	Activité		1	1				
Assistant d'accueil petite enfance EAJE Durfort	26 h		C	Agent social Ppal 2°cl	Activité				1	1		
auxiliaire de puériculture multi-crèche	28 h		C	Agent social	Activité				1	1		
Assistant d'accueil petite enfance EAJE Durfort	30 h		C	Agent social principal 2ème classe	Activité				1	1		
Auxiliaire de puériculture EAJE Durfort	35 h		C	Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe	Congé parental		1	1				
Assistant d'accueil petite enfance multi-crèches	35 h	C	Agent social principal 1ère classe	Activité		1	1					
Directrice EAJE Lédignan	35 h	A	Puéricultrice de classe normale	Activité		1	0					
Directrice EAJE Lédignan	35 h	A	Educateur de jeunes enfants de classe normale	Activité		1	1					
Directrice adjointe EAJE Lédignan	25 h	B	Infirmière de classe normale	Activité				1	0			
Auxiliaire de puériculture EAJE Lédignan	35 h	C	Agent social principal 2ème classe	Activité		1	1					
Auxiliaire de puériculture EAJE Lédignan	28h	B	aux de puer de cl normale	Activité				1				
Assistant d'accueil petite enfance EAJE Lédignan	30 h	C	Agent social Ppal 2°cl	Activité				1	1			
Assistant d'accueil petite enfance EAJE Lédignan	30 h	C	Agent social Ppal 2°cl	Activité				1	1			
Assistant d'accueil petite enfance EAJE Lédignan	30 h	C	Agent social	Activité				1	1			

REÇU EN PREFECTURE
1e 04/12/2023
Application agréée E-legalite.com

EMPLOIS							EFFECTIFS				Accroissement temporaire et saisonnier d'activité	
Libellé fonction ou poste ou emploi	Temps de travail hebdo	Filière	Catégorie	Grade	Position	Temps partiel	Effectifs budgétaires TC	Effectifs pourvus TC	Effectifs budgétaires TNC	Effectifs pourvus TNC	TC	TNC
Assistant d'accueil petite enfance Durfort	35h		c	Agent social	Activité		1	0				
Assistant d'accueil petite enfance EAJE Ledignan	28 h		C	Agent social	Congé parental				1	1		
TOTAL FILIERE MEDICO-SOCIALE							36	30	15	13	0	0
Directeur Pôle ADD	35 h	Technique	A	Ingénieur	Activité		1	1				
Directeur Pôle technique	35 h		B	Technicien principal 1ère classe	Activité		1	1				
Agent maintenance infrastructures	35 h		C	Adjoint technique principal 2ème classe	Activité		1	1				
Coordonnateur Déchets	35 h		C	Agent de maîtrise principal	Activité		1	1				
ST et maintenance véhicules	35 h		C	Agent de Maîtrise territorial	Activité		1	1				
Agent entretien bâtiments, restauration ALSH	25h		C	Adjoint technique	Activité				1	1		
Agent entretien bâtiments, restauration ALSH	22 h		C	Adjoint technique principal 2ème classe	Activité				1	1		
Agent entretien, restauration EAJE Quissac	28 h		C	Adjoint technique	Activité				1	1		
Agent entretien, restauration EAJE Quissac	30 h		C	Adjoint technique	Activité				1	1		
Gardien Halle des sports collège Quissac	35 h		C	Adjoint technique principal 2ème classe	Activité		1	1				
Gardien Halle des sports collège Lédignan	35 h		C	Adjoint technique	Activité		1	1				
Agent entretien, restauration EAJE SHF	30h		C	Adjoint technique	Activité				1	1		
Agent entretien, restauration EAJE Lédignan	25 h		C	Adjoint technique	Activité				1	1		
Agent entretien, restauration crèche Durfort	20 h		C	Adjoint technique	Activité				1	1		
Agent maintenance infrastructures	35 h		C	Adjoint technique principal 2ème classe	Activité		1	1				
Gardien déchèterie Liouc	35 h		C	Adjoint technique principal 1ère classe	Activité		1	1				
Gardien déchèterie Liouc	35 h		C	Adjoint technique principal 2ème classe	Activité		1	1				
Agent maintenance infrastructures	35 h		C	Adjoint technique principal 1ère classe	Activité		1	1				
Chauffeur-Ripper déchets	35 h		C	Adjoint technique	Activité		1	1				
Chauffeur-Ripper déchets	35 h		C	Adjoint technique principal 2ème classe	Activité		1	1				
Chauffeur déchets - Gardien déchèterie	35 h		C	Adjoint technique principal 2ème classe	Activité		1	1				
Chauffeur déchets	35 h		C	Adjoint technique principal 2ème classe	Activité		1	1				
Ripper déchets	35 h		C	Adjoint technique principal 1° classe	Activité		1	1				
Agent de collecte déchets	35h		C	Adjoint technique	Activité		3	1				
Agent maintenance infrastructures	35 h		C	Adjoint technique principal 1° classe	Activité		1	1				
Gardien déchèterie SHF	35 h		C	Adjoint technique	Activité		1	1				
Chauffeur-Ripper déchets	35 h		C	Adjoint technique	Activité		1	1				
Gardien déchèterie Saint Bénézet	35h		C	Adjoint technique	Activité		1	1				
Chauffeur-Ripper déchets	35 h		C	Adjoint technique principal 2ème classe	Activité		1	1				
Gardien déchèterie SHF	35 h		C	Adjoint technique Ppal 2° cl	Activité		1	0				
Agent Entretien sentiers de randonnées	35 h		C	Adjoint technique Ppal 2° cl	Activité		1	1				
Chauffeur déchets	35 h		C	Adjoint technique principal 1° classe	Activité		1	1				
Chauffeur-Ripper déchets	35 h		C	Adjoint technique principal 2ème classe	Activité		1	1				
Ripper déchets	35 h		C	Adjoint technique principal 2ème classe	Activité		1	1				
Ripper déchets	35 h		C	Adjoint technique principal 2ème classe	disponibilité		1	1				
Responsable SPANC-GEMAPI	35 h		B	Technicien Ppal 1ère classe	Activité		1	0				
Responsable maintenance véhicules	35 h		C	Agent de maîtrise	disponibilité		1	1				
Responsable Déchets	35 h		B	Technicien principal 2ème classe	Congé parental		1	0				
Agent entretien bâtiments, restauration EAJE Durfort	35 h		C	Adjoint technique	Activité		1	1				
Chauffeur-Ripper déchets	35 h		C	Adjoint technique principal 1ère classe	Activité		1	1				
Agent SPANC	35 h	C	Adjoint technique principal 1ère classe	Activité		1	1					
Agent entretien bâtiments, restauration EAJE SHF	20 h	C	Adjoint technique	Activité				1	1			
Agent entretien, restauration EAJE Lédignan	20 h	C	Adjoint technique	Activité				1	1			
Gardien déchèterie Saint Bénézet	35 h	C	Adjoint technique principal 2ème classe	Activité		1	1					
Agent de déchèterie	35 h	C	Adjoint technique principal 2ème classe	Activité				1				
Agent maintenance infrastructures	35 h	C	Adjoint technique	Activité				1				

REÇU EN PREFECTURE
le 04/12/2023
Application agréée E-legalite.com

EMPLOIS							EFFECTIFS				Accroissement temporaire et saisonnier d'activité	
Libellé fonction ou poste ou emploi	Temps de travail hebdo	Filière	Catégorie	Grade	Position	Temps partiel	Effectifs budgétaires TC	Effectifs pourvus TC	Effectifs budgétaires TNC	Effectifs pourvus TNC	TC	TNC
Agent Entretien sentiers de randonnées	7 h		C	Agent de maîtrise principal	Activité				1	1		
Adjoint technique polyvalent	35h		C	Adjoint technique								
Agent collecte déchets	35 h		C	Adjoint technique							15	
Agent entretien bâtiments, restauration	35 h		C	Adjoint technique							1	
Agent entretien bâtiments, restauration	30 h		C	Adjoint technique								3
Agent entretien bâtiments, restauration	20 h		C	Adjoint technique								1
Régisseur et entretien infrastructures	35 h		C	Adjoint technique							9	
TOTAL FILIERE TECHNIQUE							39	34	10	10	25	4
Responsable de la lecture publique	35 h	Culturelle	B	Assistant de conservation du patrimoine			1	0				
Responsable Spectacles vivants-Cinéma itinérant	28 h		C	Adjoint du patrimoine	Activité				1	1		
Responsable Spectacles vivants-Cinéma itinérant	32 h		C	Adjoint du patrimoine	Activité				1	0		
Agent d'accueil médiathèque	35h		C	Adjoint du patrimoine	Activité			1	1			
Coordinatrice Lecture Publique	35 h		C	Adjoint du patrimoine	Activité			1	1			
TOTAL FILIERE CULTURELLE							3	2	2	1	0	0
Responsable service Sports	35 h	Sportive	C	Opérateur des APS	Activité		1	1				
Maître nageur sauveteur	35 h		B	Educateur des activités physiques et sportives							4	
BNSSA	35 h		C	Opérateur des APS							4	
TOTAL FILIERE SPORTIVE							1	1	0	0	8	0
TOTAUX							114	100	45	38	54	5